



**Louis
Le Grand**
Paris 05

Journée Post-Bac
24 novembre 2018

L'enseignement supérieur en France & L'offre de formation des universités



**Louis
Le Grand**
Paris 05

Journée Post-Bac
24 novembre 2018

Sommaire

- 1) L'enseignement supérieur
- 2) La structure LMD
- 3) L'offre universitaire:
 - Licences
 - Doubles licences
 - IUT
 - Ecoles d'ingénieurs
 - PACES (Santé)
- 4) Les passerelles
- 5) Attention aux idées reçues
- 6) Pour en savoir plus...

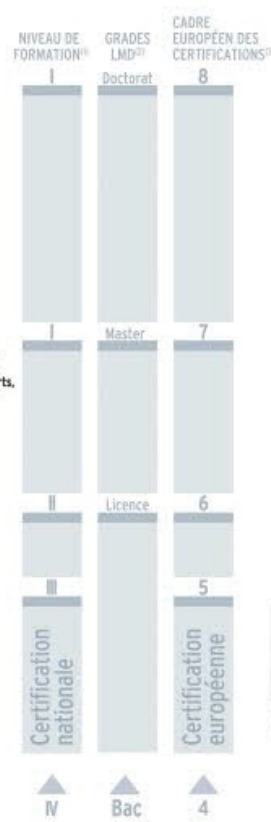
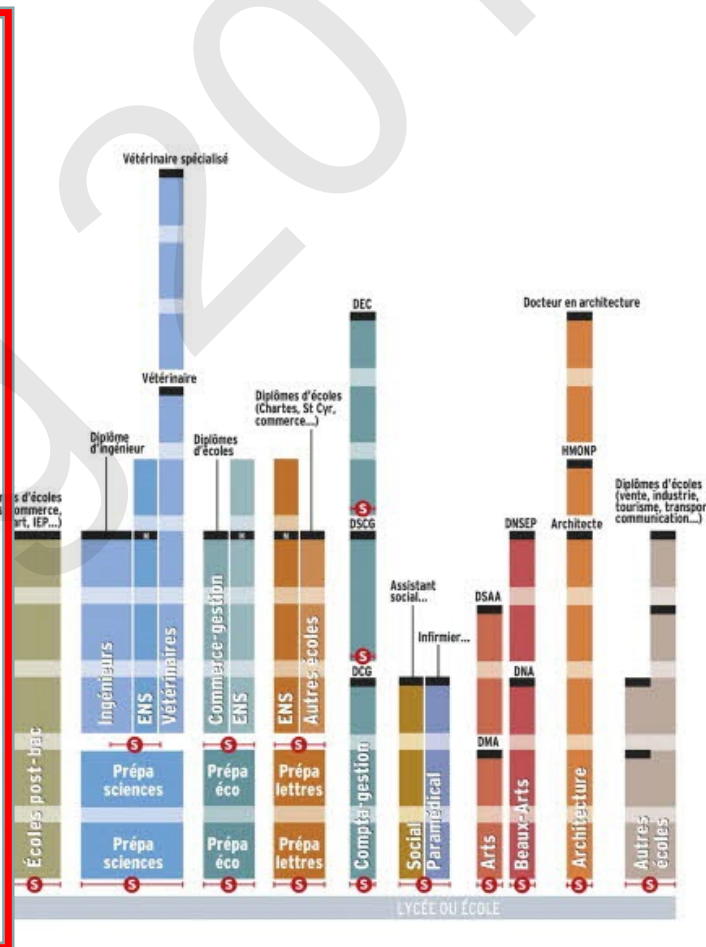
LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

LES PRINCIPAUX ITINÉRAIRES DE FORMATION APRÈS LE BACCALAURÉAT

Nombre d'années d'études



Plus de 60 % des bacheliers généraux (bac 2017)



Dans l'enseignement supérieur, il existe des passerelles entre ces différentes filières.

■ Diplôme ou Diplôme d'État

BTS : brevet de technicien supérieur
 D : doctorat
 DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
 DEC : diplôme d'expert-comptable
 DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
 DUT : diplôme universitaire de technologie
 ENS : école normale supérieure
 ESPE : école supérieure du professorat et de l'éducation
 HMONP : habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre

(1) Le niveau de formation permet de classer des diplômes et des certifications en fonction d'objectifs professionnels visés (métiers, fonctions ou activités). Pour en savoir plus : consultez le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

(2) Les grades LMD : les grades de licence, master, doctorat correspondent à des pairs.

Le système LMD (Licence, Master, Doctorat)

- Tend à structurer l'ensemble de l'enseignement supérieur en France et en **Europe** ; conçu en 2000, puis mise en œuvre progressive
- **L, M, D = Bac + 3, 5, 8 = seuls grades universitaires reconnus**
fin du DEUG (bac+2), de la maîtrise (bac +4), du DEA et du DESS (bac+5)
- Organisation **semestrielle** des années universitaires
- Concerne les universités et **aussi** les CPGE, les écoles d'ingénieurs et de commerce, les ENS, les ENSA (architecture), les beaux-arts, les IEP... Toutes les formations tendent à s'aligner sur ce modèle.

Le système LMD (Licence, Master, Doctorat)

- Lié au **Cadre Européen des certifications** (niveaux 6, 7, 8 = L,M,D) et aux niveaux **RNCP** (Répertoire National des Certifications Professionnelles)
- Système européen de transfert et d'accumulation de crédits (**ECTS**, European Credits Transfer Scale) : 30 ECTS par semestre ; 180 ECTS pour une licence ; 120 ECTS pour un master
 - Favorise la mobilité des étudiants entre pays, entre filières

L'offre universitaire de formation post-bac

Licences

- 3 ans
- « Non sélectif »...
... mais il peut exister des prérequis / attendus depuis 2018

Doubles licences

- 3 ans
- Sélectif

DUT (IUT)

- 2 ans
- Sélectif

Ecoles d'ingénieurs universitaires

- Une soixantaine d'écoles
- Prépas intégrées (5 ans)
- Bac S, STI2D

PACES

- Première Année Commune aux Etudes de Santé
- Concours en fin d'année
- Différences possibles entre universités
- Bac S

Les licences

- Licences : 45 mentions dans 4 grands domaines :
 - Arts, lettres, langues
 - Droit, économie, gestion
 - Sciences Humaines et Sociales ;
 - Sciences, technologies, santé.
- ~ 1500h de formation sur 3 ans ;
- 20 – 30h heures de cours par semaine ;
- Important travail personnel autonome ; place aux initiatives personnelles ;
- Contenu de la formation qui change d'une université à l'autre (absence de programme national)

Les licences

- Licences : non sélectives mais :
 - Parfois « **sous tension** » (STAPS, Sciences de l'éducation, Psycho, Droit...)
 - Existence d'attendus (**pré-requis**) depuis la réforme Parcoursup en 2018
 - Se poser sérieusement la **question de l'adéquation** entre la série du bac et la licence choisie (exemple : sciences pour l'ingénieur ; électronique ; automatique ; mécanique ; énergie ; génie civil ; sciences et technologies, etc., pour les bacheliers STI2D)
 - Dans certaines universités : **remises à niveau** recommandées ou imposées en fonction du dossier et de la licence (admission sous condition)

Les « doubles licences »

- **Cursus sélectifs : 30-60 places en L1 ; double qualification/diplôme ; 240 ECTS**
- Paris Saclay (Orsay) :
 - Économie et Mathématiques
 - Mathématiques et Physique
 - Informatique et Mathématiques
 - Physique et Chimie
- Sorbonne Université (avec des partenaires) [ex-Paris 6 UPMC] :
 - Sciences et musicologie
 - Sciences et philosophie
 - Sciences et linguistique
 - Sciences et histoire
 - Sciences et allemand
 - Informatique et lettres
- Université de Paris [ex - Paris 5 Descartes] :
 - Droit, Economie, Gestion
 - Sciences pour la santé et Droit
 - Sciences pour la santé et Psychologie
 - Sciences pour la santé et Economie/gestion
 - Sciences pour la santé et Mathématiques
 - Informatique et Mathématiques

Liste non limitative... L'offre est vaste !

Les écoles d'ingénieurs universitaires

- Peu connues... injustement !
- Une soixantaine d'école sur tout le territoire = $\frac{1}{4}$ des écoles d'ingénieurs en France
- Admission post-bac (S, STI2D...)... ou après une CPGE ou un DUT
- Réorientation possible pour les étudiants de PACES
- Frais de scolarité faibles ; diplômes nationaux reconnus par la commission des titres d'ingénieur

Les écoles d'ingénieurs universitaires

- Forte proximité avec les centres et laboratoires de recherche universitaires.
- Exemple : Réseau Polytech (Sorbonne-Université, Paris-Saclay... mais aussi Lille, Lyon, Nancy, Tours...)
 - Sorbonne-Université : Agroalimentaire ; Informatique et mathématiques appliquées, Robotique...
 - Paris Saclay : Electronique, énergies, systèmes ; Informatique ; Photonique et systèmes optroniques...
 - Concours spécifique pour STI2D et STL : 262 places en 2018

Les DUT

- DUT : Diplôme Universitaire de Technologie (se prépare dans un IUT, au sein d'une université)
- Emplois du temps et conditions qui ressemblent un peu au lycée (programme, assiduité, classes, encadrement...)
- Sélection à l'entrée
- Pour toutes les séries L, S, STI2D...
- Poursuite d'étude très fréquente en licence professionnelle, en écoles, en licence générale puis master...
- Places réservées pour les bacheliers STI2D

Les DUT

Paris Saclay (Orsay) :

Économie et Mathématiques
Informatique et Mathématiques
Mathématiques et Physique
Physique et Chimie

Paris Diderot :

Mesure physique

Paris Descartes :

Info-com
Gestion, compta
Statistique-informatique décisionnelle
Carrières sociales

....

Université de Paris (à partir de 2019)

La PACES

PACES : Première Année Commune aux Études de Santé

- Voie d'accès pour :
 - Médecine
 - Pharmacie
 - Odontologie (dentaire)
 - Maïeutique (sage-femme)
 - Kinésithérapie
- Concours en fin de première année (... mais réforme annoncée)
- Un seul, voire aucun redoublement possible (selon les universités)
- Taux de réussite variables (en IdF : environ 20 % en moyenne ; 17-18 % pour médecine... mais plus de 75 % pour les bac S mention TB)

La PACES

- Possibilités de réorientation durant l'année et surtout en fin d'année
- Existence de voies d'accès alternatives au concours des études de santé :
 - Alter-Paces (accès après une licence aménagée)

*Réunion d'information spéciale organisée
par la FCPE LLG en février 2019*

Les nombreuses passerelles entre « filières »

- Passerelles pour la réorientation :
 - Exemple 1 : en fin de premier semestre de PACES...Ergothérapeute...
 - Exemple 2 : en fin de première année de PACES, en fonction des notes, passage en L2...
- Passerelles pour accéder aux « grandes écoles » (et inversement) :
 - Plus d'un tiers des élèves de grandes écoles ne sont pas issus de CPGE
 - Depuis un DUT, une Licence, un M1...
 - Exemple : 140 places au concours CCINP (CCP-ENSI) ; 120 places aux Ecoles Centrales (dont 40 à Paris) ; 140 (L3) + 170 (M1) places au concours « Mines-Ponts » ; 23 places à l'X (sur 90 dossiers recevables !)...

Les nombreuses passerelles entre « filières »

- Parfois, toutes les places ne sont pas pourvues !
- Existence de passerelles permettant d'accéder à d'autres filières après avoir renforcé ses acquis
 - Exemple : DU PaRéo à l'Université Paris Descartes
- Existence de modules de formation renforcés pour les bacheliers n'ayant pas toutes les compétences requises
- Et ne pas oublier que la plupart des équipes de recherche et des écoles doctorales sont adossées à des universités



Attention aux idées reçues ! (1)

- A propos du taux d'échec, ou des taux de réussite en Licence :
 - Le taux d'échec cache des réalités très différentes (réorientations ; abandon ; inscriptions fictives...) et est interprété très différemment selon les filières (sélection / échec)
 - Le taux d'échec varie fortement selon le bac, la mention, la formation, l'université...
 - Et de toute façon, un taux statistique moyen n'est pas un pronostic de réussite pour un élève-étudiant (surtout venu de LLG)



Attention aux idées reçues ! (2)

- Mais il vrai qu'il faut (en Licence notamment) :
 - être autonome ;
 - ne pas se laisser déstabiliser par le changement d'ambiance par rapport au lycée ;
 - s'engager dans une filière en adéquation avec ses domaines/disciplines de « prédilection » ;
 - savoir profiter de la richesse de l'offre
- Le cap le plus difficile (d'un point de vue statistique... et individuel) : la première année !



Attention aux idées reçues ! (3)

- Richesse de l'offre universitaire, avec de nombreuses passerelles
- Existence de filières avec des degrés d'exigence variables ; plus facilement compatibles avec d'autres activités (musique, sport, engagements associatifs...)
- Diplômes nationaux... de manière générale être attentif au statut du diplômé délivré par les « écoles »...
- Coûts d'inscription faibles
- Enfin, ne pas oublier que le coût d'une formation et le papier glacé de la plaquette (!) ne sont pas synonymes de « formation de qualité »

Les ressources pour s'informer davantage

- Le site de l'ONISEP : <http://www.onisep.fr/> et les sites des universités :
 - www.univ-paris1.fr
 - www.sorbonne-universite.fr
 - www.u-psud.fr
 - www.parisdescartes.fr
 - www.univ-paris-diderot.fr
 - etc...
- Se familiariser avec les noms des universités, leurs numéros, leurs regroupements, leurs organisation... et les (nombreux) changements dans ce paysage

Les ressources pour s'informer davantage

Essentiel :

- Se rendre aux JPO des universités et aux journées d'immersion lorsqu'elles existent (IUT)... pour y trouver des réponses aux questions, établir des contacts, découvrir les locaux
Exemple : IUT de Saclay, JPO-visites le samedi 9 février 2019 de 10h à 17h ; journées d'immersion à réserver...
- Consulter les sites d'orientation active et les MOOC gratuits (cours d'information ou de découverte en ligne) sur les sites des universités



**Louis
Le Grand**
Paris 05

Journée Post-Bac
24 novembre 2018

Retrouvez (très prochainement)
ce diaporama sur le site
www.fcpellg.fr



Place aux questions

